

Juvigny-sur-Orne




PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Zone Humide
- Emplacement réservé
- OAP

ZONAGE

- UCa : Secteur d'habitat pavillonnaire dense ou à densifier
- UH : Secteur de hameau ou de petit village
- UJ : Secteur urbain de jardin
- N : Zone naturelle
- Nj : Secteur naturel de jardin
- Npv : Secteur naturel destiné à l'accueil de panneaux photovoltaïques au sol
- A : Zone agricole



0 500 m